



Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Ministériel du 15 octobre 2024 COMPTE-RENDU

Paris, le 16 octobre 2024

L'UNSA était représentée par Emilie Cerisier, Franck Garrigues, Jean-Loup Giron et Martine Harnichard.

Cette séance était présidée par Monsieur Patrick SOLER et Mme Nadine RICHARD-PEJUS.

En introduction, celui-ci a rappelé l'importance du DUERP qui est inscrit à l'ordre du jour. Il est prévu un état des lieux pour savoir où on en est dans les services du ministère. C'est la mise à jour et la façon dont on le fait vivre qui sont importantes.

Pour ce qui est de l'articulation entre les instances, il remercie les directions générales qui ont toutes installé leurs instances. Cette dynamique initiée met en exergue les difficultés : il reste à trouver une logique dans le choix des dossiers portés et partager les comptes-rendus des travaux des différentes instances. Dans le Plan National de Prévention (PNP), il est convenu la création d'un observatoire.

L'administration s'est engagée à procéder à une cartographie pour la médecine préventive afin d'en mesurer la couverture au niveau des territoires.

A la demande de l'UNSA de reconnaissance de certains métiers en catégorie active : celle-ci est en cours d'élaboration par l'administration qui souhaite monter un dossier complet pour éviter un refus de la DGAFP.

A l'alerte de l'UNSA sur l'information des structures quant aux mesures de protection vis-à-vis de la fièvre Crimée-Congo : pour les zones de l'extrême Sud de la France : sensibilisation des instances et des acteurs.

Présentation du projet de note de service portant sur l'accompagnement au reclassement des agents déclarés inaptes à l'exercice de leur fonction :

L'administration a présenté le cadre de la note de service en cours d'élaboration sur l'accompagnement au reclassement des agents inaptes à l'exercice leur fonction.

Celle-ci se veut la plus simple possible ; elle comprendra une première partie avec les textes réglementaires et la marche à suivre, et une deuxième partie avec des fiches ressources.



L'UNSA a demandé qu'un volet sur l'accompagnement psychologique de l'agent soit prévu dans cette note.

Présentation des premiers éléments en vue de l'organisation de la prochaine université d'été prévue de 2025 :

Lors de la précédente université pour la construction du PNP 2023-2026, il a été décidé de l'organisation d'une université d'été à mi-mandat pour faire un point sur l'avancement des travaux.

Cette réunion aura lieu en 2025.

L'administration propose 2 thèmes :

- Développement d'une approche intégrée des conditions de travail
- Prévention primaire des risques prioritaires notamment incivilités, agressions lors de contrôles.

Présentation d'actions d'accompagnement des mises à jour du DUERP cofinancées par la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel :

L'administration a présenté les nouvelles modalités de formation des assistants et conseillers de prévention (AP/CP) sur le module document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Puis un retour d'expérience de la DRIAAF Ile de France pour la réalisation du DUERP du site de ROISSY, cofinancé par la formation spécialisée ministérielle, a été présenté.

L'UNSA a insisté sur la nécessité d'avoir du temps dédié pour les AP/CP qui sont des acteurs importants de la sécurité, santé des agents et notamment dans l'élaboration des DUERP.

Elle demande également que le réseau des AP/CP soit réactivé car celui-ci est primordial pour échanger les bonnes pratiques entre ses acteurs de la santé, sécurité au travail.

Ensuite, Mme CHAPPET, de l'ANACT, a présenté une nouvelle approche de l'évaluation des risques professionnels différenciés selon le sexe. Cette analyse différenciée permet une amélioration des conditions de travail pour tous. Selon l'étude DARES, les femmes sont surexposées aux TMS et les accidents du travail sont en augmentation chez celles-ci, alors qu'ils diminuent chez les hommes.

L'UNSA revendique sa position sur l'égalité professionnelle qui doit pouvoir être mise en œuvre à tous les niveaux. Elle rappelle son souhait de voir enfin reconnu le congé menstruel pour les femmes.

Pour finir, il y a eu la présentation du jeu « Sexisme sans 400-façon(s) » qui a été élaboré en 2019 par l'ANACT suite à une commande de la Direction des Services Administratifs Financiers « DSAF » pour les DDI. Il permet de mettre en avant les violences sexuelles et sexistes dans l'environnement de travail et donc d'attirer l'attention de la nécessité de leur prévention.

L'UNSA a souligné les situations de non-dit dans les abattoirs et le travail nécessaire à réaliser pour prévenir ce type de risque dans ces structures, mais également en SIVEP.

Point sur la situation sécuritaire en Nouvelle Calédonie, en Martinique et à Mayotte :

Information revenue des directeurs de DAAF, IGAPS et DGER. La situation pour les agents, quelle que soit la structure, est compliquée, notamment par la présence de barrage. L'administration autorise le télétravail à temps complet et la mise en Autorisation d'Absence (AA) si celui-ci n'est pas possible pour garantir leur sécurité.

L'administration suit ce dossier complexe de façon quotidienne.

Pour l'UNSA, il est nécessaire d'assurer la sécurité des agents et elle restera attentive aux évolutions de la situation en Outre-Mer.

Points divers :

L'UNSA a demandé où en était la formation des membres des conseils médicaux.

L'administration y travaille mais n'a pas de date à fournir pour le moment.

L'UNSA a demandé la création d'un groupe de travail sur les risques de l'exposition des produits phytopharmaceutiques aux agents, car cela est un risque majeur sanitaire et concerne de manière transversale le personnel du ministère.

L'administration reconnaît l'importance du sujet et va réfléchir à sa mise en place.

Paris, le 15 Octobre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est de nouveau en format court que cette instance formelle de grande importance se réunit pour la dernière fois de l'année 2024. L'ordre du jour est conséquent et l'UNSA espère que nous pourrions discuter de tous les sujets dans un temps nécessaire de dialogue social constructif.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui aux environs de la mi-mandat de l'instance, et malgré les questions largement anticipées des organisations syndicales représentées au CHSCT, nous en sommes encore à porter à votre connaissance des problèmes de dysfonctionnements.

En effet, nous parlons depuis fort longtemps du besoin de clarification sur l'articulation entre les FS de réseau et la FS ministérielle, tout comme dans l'enseignement agricole d'ailleurs de celle des CoHS et des FS REA, même malgré la parution d'une note de service.

Ce début d'année scolaire n'est toujours qu'un enchaînement d'exemples illustrant l'opacité qui implique malheureusement la procrastination du traitement des sujets. A la FS Forêt Agriculture, des questionnements sur le déploiement du PNP, à la FS EA, même pas encore d'instance tenue ! Les questions d'articulation de calendrier sont certainement un casse-tête, mais l'anticipation devrait permettre de tout planifier sereinement à notre sens. De plus, dans beaucoup de FS, les secrétaires rencontrent le même genre de problématique lors des préparations d'instance (quand elles ont lieu) ; soit qu'on leur rétorque que les sujets proposés ne relèvent pas de la FS de réseau mais de la FS ministérielle.

Monsieur le Président, nous voyons bien que les FS ne s'emparent pas de tous les sujets pourtant incontournables et qui attendent parfois des réponses de longue date ! Ces allers retours incessants ne sont plus entendables, et nous vous demandons que ce travail de coordination soit organisé à chaque échelon afin d'éviter cette situation très inconfortable.

Si on ajoute à ces problèmes structurels l'anxiété conjoncturelle créée par les annonces ou actualités concernant les fonctionnaires, inutile de rappeler que les agents sont une nouvelle fois largement exposés aux RPS ! Et non seulement les inquiétudes montent sur la considération adressée à tous les personnels de la fonction publique, mais en plus, une très grande majorité d'entre eux se voit privée des revalorisations pourtant prévues par décret.

L'UNSA revendique une revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires en première intention, mais il faut être pragmatique : cette mesure avait fait l'objet d'un travail important de l'administration en vue de gommer une partie des inégalités historiques. L'impact est particulièrement marqué pour la filière administrative, technique et santé de l'Enseignement Agricole, des agents contractuels sur budget ou des enseignants qui par le PACTE n'ont eu droit qu'à une mise en scène de primes dont on a en plus du mal à avoir un bilan qualitatif.

Pour que tous ces sujets soient entendus et pris en compte par les différentes directions générales du MASAF, nous avons déjà exprimé la nécessité impérieuse de la présence en FS ministérielle de représentants de chacune. Cela au passage nous interroge à nouveau sur la formation à chaque échelon des cadres responsables du suivi des questions QVCT. Les documents que vous nous avez adressés sur le DUERP le soulignent bien : chaque structure doit être en mesure de présenter un plan de prévention dans ses services ; à ce jour nous pouvons vous certifier qu'on est encore loin de cela...

Ainsi pour l'UNSA il est essentiel de souligner l'importance du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Cet outil est crucial pour identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés nos agents. En intégrant le DUERP dans nos pratiques quotidiennes, nous pouvons non seulement améliorer la sécurité et la santé des collègues mais aussi optimiser leurs conditions de travail. L'UNSA demande donc qu'un nouveau bilan sur l'existence et la mise à jour des DUERP dans les structures soit réalisé.

Il est dommageable que le projet de note de service portant sur l'accompagnement au reclassement des agents déclarés inaptes à l'exercice de leur fonction n'ait pas été transmis, ne permettant pas une analyse approfondie de ce sujet pourtant majeur pour le personnel concerné.

Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux et complexes allant du changement climatique à la sécurité sanitaire, en passant par la préservation de la biodiversité. Il est impératif que nous abordions ces enjeux avec une vision claire et des actions concrètes.

Nous saluons le point à l'ordre du jour concernant la situation préoccupante des collègues exerçant en outre-mer, et nous soulignons que cette question reste un point d'attention important que porte l'UNSA.

De plus la médecine de prévention est un élément clé, et nous l'avons déjà dit, ce sujet doit trouver des réponses concrètes car les multiples enjeux liés créent des dérégulations importantes. La médecine de prévention permet d'assurer le bien-être du personnel. Elle permet de surveiller la santé des agents, de détecter précocement les risques sanitaires et de mettre en place des mesures adaptées pour prévenir les maladies professionnelles. En collaborant étroitement avec les services de santé au travail, nous pouvons créer un environnement de travail plus sûr et plus sain pour toutes et tous.

L'UNSA demande une cartographie précise de la médecine du travail pour la prochaine réunion de la F3SCT. Toujours sur le sujet médical d'ailleurs, où en sommes-nous de la formation qui devait être déployée à destination des membres des comités médicaux ?

Nous tenons aussi à souligner, puisque l'ordre du jour comporte l'approbation du PV sur la FS spéciale réunie sur le sujet de la fièvre hémorragique Crimée Congo, que les informations dans l'EA sur ce sujet ne sont que peu, voire pas évoquées.

Par ailleurs nous aimerions avoir un point sur les entretiens qui ont eu lieu avec plusieurs membres de Cellules de Veille et d'Alerte : à quel horizon pouvons-nous compter sur le rapport concernant le fonctionnement des CVA avec les préconisations qui nous permettront de travailler sur l'harmonisation des dispositifs ?

Enfin nous vous remercions de porter à notre attention les lettres de missions des deux nouveaux collègues ISST. C'est pour nous l'occasion de saluer les remplacements mais aussi de rappeler que nous demandons que le réseau soit étoffé par un recrutement plus important d'inspecteurs. Ce réseau riche est important pour le maintien d'un haut niveau de vigilance en matière de Santé et de Sécurité au Travail. L'animation du réseau des assistants et conseillers de prévention est aussi un travail important mené par les ISST, et vous connaissez notre attachement au sujet des AP/CP pour lequel un travail devait déjà être engagé sous la précédente mandature. Précisément sur la question du réseau ISST, que va-t-il se passer lors des départs prévus dans les mois à venir ?

Enfin, parce que les agents du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt travaillant sur le terrain sont parmi les premiers et les plus directement soumis aux produits phytopharmaceutiques, l'UNSA demande un groupe de travail pour décliner en actions le programme national de prévention sur ce risque professionnel majeur transversal au sein de notre ministère.

Merci de votre attention.